



# CENTRE PROVISOIRE D'HÉBERGEMENT - CPH DE ROUEN

Intégration par l'emploi et le logement - 13 rue Malherbe (3<sup>ème</sup> étage) - 76100 Rouen

Nombre de personnes prises en charge : **70 personnes**

Nombre de personnes/ménages hébergés : **130 personnes**  
(dont 93 adultes et 37 enfants) **soit 82 ménages**

Nombre de personnes/ménages sortis : **67 personnes** (dont  
45 adultes et 22 enfants) **soit 41 ménages**

Durée moyenne d'accompagnement des ménages sortis  
dans l'année : **11 mois**

## Missions du dispositif

Accueil, hébergement et accompagnement socio-professionnel des bénéficiaires d'une protection Internationales les plus vulnérables.

## Analyse de l'intégration dans le département

La nouvelle loi "pour une immigration maîtrisée, un droit d'asile effectif et une intégration réussie" du 10 septembre 2018 a eu des répercussions positives en termes d'intégration sur le territoire seino-marin notamment pour le logement. Par une impulsion institutionnelle plus forte, les bailleurs ont proposé davantage de logements aux bénéficiaires d'une protection internationale. Du chemin reste à parcourir pour sensibiliser les acteurs économiques et améliorer l'accès à emploi même si des partenariats se sont développés à l'échelle locale, notamment avec une entreprise de lin et une entreprise fabriquant des denrées alimentaires pour lutter contre la malnutrition. Concernant les moins de 25 ans, neuf jeunes ont pu bénéficier de la Garantie Jeunes dont cinq sur une session expérimentale spéciale "migrants".

## Informations sur le public accompagné en 2018

### Insertion par le logement

- 22 personnes** (soit 10 ménages) **dans le parc public**
- 2 personnes** (soit 2 ménages) **dans le parc privé** (1 en Île-de-France et 1 en région)
- 9 personnes** (soit 9 ménages) **en résidence sociale**
- 4 personnes** (soit 4 ménages) **hébergés dans le cadre de la formation HOPE**

### Insertion par l'emploi

- 6 personnes en CDI** (dont 2 dans le secteur du bâtiment et 3 dans celui de la restauration).
- 5 personnes en CDD** (dont 1 dans le secteur de l'horticulture, 1 dans celui du nettoyage et 1 dans celui du bâtiment).
- 2 personnes en intérim et 1 en contrat aidé** (chantier d'insertion)
- 2 personnes ont créé leur entreprise** (livreur à vélo)

### Formation

- 5 personnes ont bénéficié d'une formation qualifiante dont 4 via le programme Hope.**
- 2 personnes étaient en formation linguistique à la sortie du CPH sachant que la majorité des personnes en ont bénéficié au cours de l'accompagnement.**

### Mobilité géographique et lieu d'installation

**Aucune personne n'est sortie du CPH dans le cadre de la mobilité géographique.**

## Exemple de parcours d'intégration réussi

Monsieur N., d'origine afghane, a moins de 25 ans. D'un niveau A1 au départ, il a rapidement progressé en investissant les cours de français de FTDA et ceux prescrits par l'Ofii, dans le cadre du CIR. Très actif dans ses recherches d'emploi, il a obtenu un CDI à temps partiel dans la restauration rapide qui lui a permis d'obtenir un logement autonome deux mois plus tard.

Monsieur H., d'origine soudanaise, âgé de 34 ans, a obtenu un CDI à temps partiel en tant que peintre en bâtiment quelques mois après son arrivée au CPH malgré son faible niveau de français au départ (A1). À force de persévérance et de volonté, il a progressé en français et se proposait même comme traducteur pour ses compatriotes. Son permis de conduire a pu être échangé. Ses démarches de réunification familiale ont abouti : son épouse est arrivée après un an de procédure.

